

1 SOUTENIR LES FORMES INNOVANTES DE PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA SANTÉ



Le Pays de Lorient-Quimperlé jouit d'un patrimoine naturel et d'une biodiversité riche, mais fragile. Les récents aléas climatiques ont souligné l'urgence d'agir pour protéger et préserver la ressource en eau, la qualité de l'air et les différents milieux.

De manière complémentaire, le Pays souhaite préserver la santé environnementale de ses habitants afin de réduire le risque de développement de pathologies chroniques liés à des facteurs environnementaux et comportementaux.

OBJECTIFS ATTENDUS

- 1 **Soutenir** l'innovation et l'expérimentation pour sécuriser l'accès à la ressource en eau et en améliorer la gestion,
- 2 **Favoriser** l'équilibre de la ressource en eau par l'entretien des cours d'eau et la préservation des zones humides,
- 3 **Protéger** la santé environnementale des habitants (qualité de l'eau, de l'air...).

TYPES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▮ Systèmes d'irrigation innovants des cultures,
- ▮ Opérations de communication, d'animation et de sensibilisation autour des bonnes pratiques en matière de préservation et de protection de l'environnement (exemples : réduction des consommations d'eau, d'énergie, des déchets, de restauration ou de préservation des espaces naturels),
- ▮ Etudes et diagnostics des ressources en eau alternatives, en particulier des sites, utilisés ou non, de recharge artificielle de nappe et de réutilisation des eaux usées traitées (REUT),
- ▮ Expérimentation de revêtements perméables, de gestion des eaux pluviales,
- ▮ Actions conduisant à améliorer les pratiques agricoles sur les zones de périmètre de protection de captage,
- ▮ Projets de recherche de nouvelles ressources souterraines collectives,
- ▮ Développer des projets complémentaires à ceux mis en place via différents dispositifs (MAE ou MAquaE, Breizh Bocage)

- ▮ Actions collectives de prévention sanitaire (amiante, plomb, qualité de l'air intérieur ...) par l'information et l'éducation des professionnels et particuliers sur les liens entre la santé et l'environnement.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- ▮ Collectivités territoriales et leurs groupements,
- ▮ Etablissements publics,
- ▮ Groupements d'intérêts publics,
- ▮ Associations,
- ▮ Organismes consulaires,
- ▮ Entreprises.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Fonctionnement :

- ▮ dépenses de personnel (application d'un coût horaire unitaire de 34,12 €), coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), prestations de services ou intellectuelles (communication, animation, études...),

Investissement :

- ▮ travaux, acquisition de matériel...

2 DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE



CONTEXTE TERRITORIAL

Les flux et l'offre touristiques sont aujourd'hui concentrés sur la frange littorale du Pays de Lorient Quimperlé. Toutefois, l'arrière-pays recèle un patrimoine naturel et culturel riche. La valorisation de ces atouts et le soutien au développement d'infrastructures d'accueil et d'animation touristiques concourent à équilibrer les flux entre tourisme littoral et tourisme vert.

Une complémentarité entre les communes rurales et littorales est recherchée, plutôt que la simple juxtaposition de deux offres différenciées. Pour cela, l'accompagnement des acteurs se fera vers la structuration d'un réseau, la construction d'une offre cohérente, la valorisation du patrimoine et la communication, en y intégrant invariablement les critères de développement durable et de protection de l'environnement. Cette offre devra s'inscrire dans le temps long et s'appuyer sur les acteurs et les ressources locales.



OBJECTIFS ATTENDUS

- 1 Développer l'offre touristique à l'intérieur des terres pour équilibrer les flux,
- 2 Développer la cible du tourisme à destination du public jeune et des personnes en situation de handicap,
- 3 Améliorer la connaissance et la promotion de l'agro-tourisme,
- 4 Valoriser le patrimoine culturel et naturel pour la mise en valeur d'une identité territoriale rurale forte,
- 5 Renforcer l'accessibilité des sites touristiques et culturels, notamment par les modes de mobilité actifs et en lien avec les flux existants sur la frange littorale.



TYPES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▮ Etude d'opportunité pour le développement d'activités touristiques nouvelles en milieu rural,
- ▮ Opération de rénovation, création d'équipements permettant un accueil touristique alternatif, notamment au sein des exploitations agricoles (gîtes, musée agricole, hébergements atypiques, campings nature...) ou permettant l'obtention de labels écologiques et/ou solidaires ou favorisant l'accès aux personnes en situation de handicap,
- ▮ Formation auprès de professionnels pour une gestion plus durable de leur activité touristique,
- ▮ Opérations de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel,

- ▮ Création d'itinéraires culturels et gastronomiques intercommunaux,
- ▮ Réhabilitation de patrimoine dans le cadre d'un projet touristique global,
- ▮ Actions de mobilisation des habitants autour de l'identité du territoire et le travail de mémoire,
- ▮ Aménagements pour les mobilités douces entre le littoral et le retro littoral et structurant le maillage entre les centres-bourgs, les sites touristiques et les chemins existants.



BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- ▮ Collectivités territoriales et leurs groupements,
- ▮ Etablissements publics,
- ▮ Groupements d'intérêts publics,
- ▮ Associations,
- ▮ Organismes consulaires,
- ▮ Entreprises.



DÉPENSES ÉLIGIBLES

Fonctionnement :

- ▮ dépenses de personne (application d'un coût horaire unitaire de 34,12 €), coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), prestations de services ou intellectuelles (communication, animation, études...),

Investissement :

- ▮ travaux, acquisition de matériel...

3 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le Pays de Lorient-Quimperlé souhaite encourager le développement de l'économie circulaire sur son territoire et le développement de filières alimentaires locales.

En matière de promotion des produits locaux, l'existence d'un Programme Alimentaire Territorial sur le territoire et d'un programme DLAL FEAMPA permettront de créer des synergies entre les actions

entreprises à l'échelle du Pays de Lorient Quimperlé.

OBJECTIFS ATTENDUS

- 1 Renforcer la structuration de réseaux d'acteurs dans une logique de filière et la coopération entre agriculteurs et artisans,
- 2 Faciliter le réemploi et le recyclage,
- 3 Développer les circuits alimentaires locaux.

TYPES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▮ Etude d'opportunité et de faisabilité relative aux circuits courts,
- ▮ Création d'espaces, équipements, outils mutualisés entre agriculteurs et artisans, tels que des tiers lieux culinaires,
- ▮ Accompagnement d'initiatives collectives favorisant la structuration des filières alimentaires et liées à l'économie circulaire,
- ▮ Création ou rénovation des structures de recyclage, réemploi, valorisation,
- ▮ Actions de sensibilisation, de communication sur les filières alimentaires locales et l'économie circulaire, à destination des acteurs économiques, des habitants, des élus et de la jeunesse.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- ▮ Collectivités territoriales et leurs groupements,
- ▮ Etablissements publics,
- ▮ Groupements d'intérêts publics,
- ▮ Associations,
- ▮ Organismes consulaires,
- ▮ Entreprises.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Fonctionnement :

- ▮ dépenses de personne (application d'un coût horaire unitaire de 34,12 €), coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), prestations de services ou intellectuelles (communication, animation, études...),

Investissement :

- ▮ travaux, acquisition de matériel...

4 FAVORISER LES PROJETS DES ACTEURS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Réussir le pari du développement durable ne peut se faire sans le concours des acteurs sociaux-économiques, des organisations et des individus.

Ainsi, l'ambition est d'interpeller le plus grand nombre et d'accompagner les initiatives, au niveau local, permettant la révision des pratiques, des moyens mis en œuvre, des modes de fonctionnement et la recherche

de solutions transversales, décloisonnées adaptées aux territoires ruraux et à ses acteurs.

OBJECTIFS ATTENDUS

- 1 Mieux connaître l'existant pour agir pertinemment, collectivement,
- 2 Réduire les émissions de GES dans les mobilités du quotidien,
- 3 Favoriser l'autonomie énergétique du territoire,
- 4 Accompagner les acteurs dans leurs transitions

TYPES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- Solutions de mobilités solidaires et/ou non carbonées mutualisées ou solutions de co-mobilité entre plusieurs structures,
- Actions de sensibilisation ou d'expérimentation aux conduites économes en énergie et en matière, à destination des entreprises,
- Projets de production collective d'énergie renouvelable en autoconsommation totale,
- Projets collectifs de développement local de la filière bois énergie,
- Mise en valeur d'initiatives innovantes et exemplaires relatives à la construction écologique.

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- Groupements d'intérêts publics,
- Associations,
- Organismes consulaires,
- Entreprises.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Fonctionnement :

- dépenses de personne (application d'un coût horaire unitaire de 34,12 €), coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), prestations de services ou intellectuelles (communication, animation, études...),

Investissement :

- travaux, acquisition de matériel...

5 RENFORCER LA COHÉSION ET LA SANTÉ DES HABITANTS DES ESPACES RURAUX DU PAYS DE LORIENT QUIMPERLÉ



CONTEXTE TERRITORIAL

Avec l'arrivée de nouvelles populations, le risque d'une accélération du délitement du lien social menace le modèle de solidarité et d'inclusion des territoires ruraux.

La crise COVID et l'évolution de la société vers plus d'individualisme fragilisent les structures et initiatives vectrices de cohésion.

Face à la démobilité des bénévoles et au désinvestissement des habitants au sein de la société, à la fragilisation économique des associations, à l'isolement croissant des publics fragiles dû à des difficultés de logements et de mobilité de plus en plus prégnantes, il apparaît prioritaire de recréer du lien et de renforcer le vivre ensemble. Le contexte de désertification médicale et de vieillissement de la population appellent également à une vigilance particulière envers le maintien en bonne santé des habitants des espaces ruraux du Pays de Lorient-Quimperlé.



OBJECTIFS ATTENDUS

- 1 Identifier et lutter contre les situations de précarité et d'isolement social,
- 2 Créer du lien social autour de lieux de rencontre et de convivialité,
- 3 Développer un accès inclusif aux services de proximité,
- 4 Faciliter l'accès aux services de santé, aux dépistages et à la prévention.



TYPES D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- ▮ Etude sur l'identification des publics isolés,
- ▮ Animation favorisant le lien intergénérationnel et les réseaux d'entraide et de solidarité,
- ▮ Aménagement et animation d'équipements, et de lieux communs favorisant le lien intergénérationnel,
- ▮ Actions de sensibilisation, d'animation, en faveur des publics empêchés, pour l'accès inclusif aux services de proximité,
- ▮ Actions de formations collectives à destination des associations pour la mobilisation et l'engagement des bénévoles,
- ▮ Actions de communication pour l'identification des structures et professionnels de santé,
- ▮ Animation de la structuration du réseau de professionnels de santé sur les trois EPCI.



BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

- ▮ Collectivités territoriales et leurs groupements,
- ▮ Etablissements publics,
- ▮ Groupements d'intérêts publics,
- ▮ Associations,
- ▮ Organismes consulaires,
- ▮ Entreprises.



DÉPENSES ÉLIGIBLES

Fonctionnement :

- ▮ dépenses de personne (application d'un coût horaire unitaire de 34,12 €), coûts indirects de 15% (basés sur les dépenses de personnel), prestations de services ou intellectuelles (communication, animation, études...),

Investissement :

- ▮ travaux, acquisition de matériel...